



Appel à Candidatures pour des Bourses de Recherche de la Fondation « Charles de Gaulle »

La Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie informe que la Fondation « Charles de Gaulle » lance un appel à candidatures pour 5 bourses de recherche sur le thème « De la recherche fondamentale à la recherche appliquée, au service de l'environnement et du cadre de vie ».

Ces bourses sont destinées à récompenser tout chercheur francophone de moins de 40 ans, quelle que soit sa discipline. Elles servent au financement du travail de recherche du boursier pendant un an.

Le montant des bourses en 2008 est de 15.000 euros pour le meilleur traitement du sujet et de 5.000 euros pour les quatre meilleurs traitements suivants.

Le dossier de candidature devra comprendre :

- une photocopie de carte d'identité ou de passeport
- un curriculum vitae
- une déclaration sur papier libre comprenant l'engagement du boursier à respecter le règlement de l'offre de bourses
- un projet de recherche, sous la forme d'un plan sommaire de deux ou trois pages
- un bref mémoire d'une ou deux pages exposant les liens du Général de Gaulle avec le sujet traité
- un engagement sur l'honneur à ne pas concourir, la même année, sur le même thème en vue d'obtenir une ou plusieurs autres bourses.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site web suivant :
www.charles-de-gaulle.org

Les dossiers de candidature devront parvenir, **en dix exemplaires**, à la Direction Générale de la Coopération Internationale sous couvert des établissements universitaires dont relèvent les candidats et ce avant le **30 avril 2008**.